

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, la catégorie des hebdomadaires est sans doute la moins touchée de toutes, et les plaintes reçues à leur sujet ont été bien moins nombreuses que celles d'autres groupes. A l'heure actuelle, les Canadiens paient environ 86 à 87 p. 100 des frais de livraison des hebdomadaires. A notre avis, cette subvention est trop élevée, mais c'est ce que les contribuables paient présentement.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il est intéressant de noter que les applaudissements venant des banquettes libérales appuyent la déclaration du ministre. Cela devrait être consigné. Je voudrais savoir si le ministre ne compte pas considérer de nouveau les vives instances présentées par la *Weekly Newspapers Association* en vue de sauvegarder cet élément nécessaire de l'existence de nos villages et de nos villes.

L'hon. M. Kierans: Monsieur l'Orateur, je crois avoir signalé dans ma réponse que la subvention atteint maintenant 86 p. 100. Je n'ai pas l'intention de la porter à 93 ou 94 p. 100.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ils n'en demandent pas tant.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Postes. Peut-il affirmer à la Chambre que les hebdomadaires ne seront pas acculés à la faillite.

LE MAINTIEN DES BUREAUX DE POSTE RURAUX JUSQU'AU REMPLACEMENT

M. G. W. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Postes. Peut-il donner l'assurance à la Chambre qu'on ne fermera pas les bureaux de poste des campagnes avant que l'on mette en place un service de remplacement approprié et satisfaisant?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, je puis vous dire que si nous examinons le cas de 100 bureaux de poste, nous laisserons ouverts environ 40 d'entre eux, d'une façon générale; en effet, comme le député l'a dit, nous ne pouvons assurer en remplacement un meilleur service. En d'autres termes, le fait que nous examinons le cas de 100 ou 200 bureaux de postes ne signifie pas que tous devront fermer leur porte.

LA LIVRAISON À PÂQUES—LE REMÈDE À L'ACCUMULATION DU COURRIER

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Postes. Étant donné qu'il n'y aura pas de distribution de courrier le vendredi saint et que la poste ferme samedi, le ministre des Postes se propose-t-il de prendre des mesures pour lutter contre les problèmes que causera l'abondance du courrier de façon à assurer une distribution dans des conditions raisonnables après ces trois jours fériés.

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, nous étudions ce point de concert avec les syndicats.

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

AU SUJET DU BONI POUR LES EMPLOYÉS BILINGUES

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Le 17 janvier 1967, comme l'atteste la page 11878 du compte rendu officiel des débats de la Chambre, le très honorable Lester B. Pearson déclarait que la prime de 7 p. 100 pour les employés bilingues serait rétroactive au 1^{er} octobre 1966.

Le premier ministre peut-il nous dire quand l'arrêté ministériel du mois d'octobre 1966 sera mis en vigueur et si ces fonctionnaires peuvent s'attendre à un rajustement de salaire avant l'adoption du bill sur les langues officielles?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): C'est une question qui relève de la compétence du secrétaire d'État, monsieur le président, et j'aimerais qu'elle lui soit posée.

[Traduction]

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA FUSION D'AIR CANADA ET DES LIGNES AÉRIENNES DU PACIFIQUE-CANADIEN

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Le gouvernement du Canada est-il en pourparlers avec la Canadian Pacific Air Lines, au nom d'Air Canada, relativement à la fusion des services aériens outre-mer du Canada, ou la société Air Canada discute-t-elle cette question personnellement avec la Canadian Pacific Air Lines?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Autant que je sache, monsieur l'Orateur, la réponse à ces deux questions est non.